



COMITE DE PILOTAGE N°3
SITE NATURA 2000 MASSIF DU SAN PETRONE
5 mars 2018
CORTE

Compte-rendu

Présents :

Nom	Structure	Tel	Mail	Présent	Diffusé
Mr. Muracciole	ONF	06 17 32 47 78	stephane.muracciole@onf.fr	x	x
Mme Foubert	CPIE A Rinascita	09 64 40 84 65	vfoubert@cpie-centrecorse.fr	x	x
Mme Piazza	CBNC	04 95 34 55 65	piazza@oec.fr	x	x
Mme Eyherabide	DDTM 2B	04 95 32 97 98	sophie.eyherabide@haute-corse.gouv.fr	x	x
M Cecchi	Sous-préfet de Corte	06 09 23 13 54	sebastien.cecchi@haute-corse.gouv.fr	Excusé	x
Mr Galinat	CRPF	06 78 71 98 24	florian.galinat@crpf.fr	Excusé	x
Mr Beuneux	GCC	04 95 47 45 94	chauves.souris.corse@free.fr	Excusé	x
Mme Bernardi	PEFC	06 45 52 74 69	contact@pefc-corsica.org	Excusé	x
Mme Anziani	OEC	04 95 35 27 93	anziani@oec.fr	Excusé	x
Mr Peroni	ONCFS		xavier.peroni@oncfs.gouv.fr	Excusé	x
Mr Lucioni	CRPF / PEFC	06 45 50 04 83	daniel-lucioni@wanadoo.fr		x
M Ettori	CRPF		genevieve.ettori@crpf.fr		x
Mr le Président du Conseil Général de haute Corse	CG 2B		haute-corse@cg2b.fr		x
Mr le Président du PNRC	PNRC		hotline@parc-corse.org		x
Mr Tristani F.	Maire de Focicchia	06 59 78 32 70	mairie-focicchia@orange.fr		x
Mr le Directeur de l'ODARC	ODARC		odarc@odarc.fr		x
Mr Sisco	ODARC		Sylvstre.sisco@odarc.fr		x
Mr le Président de la chambre départementale d'Agriculture 2B	Chambre d'Agriculture 2B		blanche.casanova@haute-corse.chambagri.fr		x
Mr le Président de la	FDC 2B		fdc2b@orange.fr		x



FDC 2B

Mr Leccia	OEC	04 95 48 11 78	leccia@oec.fr	x
Mr Saliceti	Maire de Cambia		cambia.mairie@orange.fr	x
Mr le Maire de Sant' Andrea di Boziu	Mairie de Sant' Andrea di Boziu		mairie.santandreadibozio@wanadoo.fr	x
Mme d'Ornano	Fédération de pêche		federation.peche.corse@wanadoo.fr	x

Ordre du jour :

- Introduction
- Bilan de l'animation 2015- 2017
- Perspectives d'actions pour 2018-2020
- Questions diverses

Préambule

Peu de personnes sont présentes à ce comité de pilotage.

Présentation des actions 2015 et perspective pour 2016

0/ Animation du site Natura 2000

Il pourrait y avoir une actualisation des fiches action du DOCOB avec validation du COPIL. Cependant, la révision complète du DOCOB ne peut pas être comprise dans l'animation, elle doit faire l'objet d'un marché à part. En amont, il serait intéressant de faire une évaluation des actions entreprises (impacts positifs et négatifs de l'action) et de faire l'évaluation de l'état de conservation des habitats. Il existe une méthode d'évaluation (MNHN-ONF) des habitats forestiers : CARNINO. Pour les autres habitats, les méthodes mises en place par le MNHN dans le cadre du rapportage pourraient être utilisées mais sont lourdes. Cette évaluation peut se faire via une consultation préparée par l'animatrice ou directement par celle-ci selon les compétences requises.



1/ Animation de la charte Natura 2000

La commune de Focicchia et de Cambia sont signataires de la Charte Natura 2000 avec 5 agriculteurs concernés co-signataires.

2/ Communication générale sur le site

Voir diaporama.

3/.a Cambia – Rénovation de la châtaigneraie et de la forêt de chênes vert (privée et communale)

Depuis la circulaire Mauguin, les terrains communaux à caractère forestier doivent relever du régime forestier. La forêt communale de Cambia ne relève pas du régime forestier pour le moment mais la commune souhaiterait qu'elle le soit. L'ONF en a été informé. Nous sommes dans l'attente de la suite de la démarche.

La procédure de bien sans maître permettrait à la commune d'avoir la maîtrise foncière sur des parcelles abandonnées. La commune doit prendre contact avec Mme Medori de GIRTEC (conseil gratuit) qui exposera toute la marche à suivre, retracera le cadastre et fera le lien avec le centre des impôts.

4/ Cambia - Suivi des parasites des châtaigniers et des châtaignes

Voir diaporama

5/ Cambia – Remise en état des sentiers de randonnées

Par sécurité pour les promeneurs, la boucle bleue devrait être balisée avant l'été.

Proche du sentier « boucle a Surbaghja » il y a une fontaine en bon état et une ancienne mare en mauvais état sur un terrain pâturé. Une réflexion peut être menée sur la restauration de cette mare. L'animatrice doit récupérer des informations sur l'état antérieur de cette parcelle et l'existence ou non de la mare à l'origine.



6.a et 6.b/ Cambia – Réhabilitation de la rivière de Sorbaghja et gestion piscicole

Une dizaine de truites du Golo ont été relâchées début septembre 2017 dans la Casaluna. Le prochain lâché est prévu en juin 2018 et la réalisation d'une pêche de contrôle également en 2018. En 2016, les pêches de contrôle ont permis de confirmer la reproduction des truites.

Sur la demande des élus des communes, un arrêté interdit la pêche en 2018 sur tout le bassin versant (Casaluna et affluents). Cette information sera relayée dans la presse mais aussi sur la lettre d'information Natura 2000.

Les panneaux rappelant la réglementation qui ont été installés. Malgré la consultation des partenaires, juridiquement ils ne sont pas corrects car devraient indiquer « pêche interdite ». Néanmoins, cela permet de matérialiser l'habituelle réserve temporaire de pêche.

7/ Cambia – Amélioration des connaissances sur les sources pétifiantes

Il est difficile d'évaluer l'état de conservation des sources encroûtantes car ce sont des milieux très particuliers et peu étudiés sur ce secteur. Le pH peut varier selon la saison, il faut donc faire plusieurs prélèvements durant l'année pour comparer avec les données de 1997. Cette action sera poursuivie dans le cadre de l'animation.

8/ Focicchia – Gestion de la forêt communale

Voir diaporama

9.a et 9.b/ Focicchia – Restauration de la piste forestière et installation d'une citerne DFCI

Voir diaporama

3.b/ Focicchia – Gérer la forêt de chênes verts et les châtaigneraies

Voir diaporama



10/ Focicchia - Mise en place d'un sentier botanique

Voir diaporama

11/ Focicchia – Suivi de l'Astragale centralpine, mise en défens et régénération

Le prochain renforcement est prévu en mars 2018. Nous sèmerons 50 graines scarifiées protégées par une cage.

12/ Focicchia – Etude des habitats de chasse du petit rhinolophe

Voir diaporama

Relevé de décision

- Envisager la mise à jour des fiches action du DOCOB ou sa révision ;
- Réaliser une lettre d'information par an (la prochaine parlera de l'interdiction de pêche) ;
- Réaliser 1 ou 2 sorties nature sur 3 ans d'animation ;
- Accompagner la commune de Cambia pour la gestion des forêts ;
- Se renseigner sur l'ancienne mare dégradée proche du sentier de découverte ;
- Réaliser des prélèvements sur la source encroûtante en été ;
- Réaliser les opérations de renforcement de l'astragale et continuer de suivre la population mensuellement.